SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

DATE : Mercredi 4 avril 2018

HEURE : 8 h 30

LIEU : Salle des comités, bureaux de la MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet
Vicki-May Hamm, préfète suppléante, Magog
Vincent Gérin, Ayer's Cliff
Patrick Leblond, Stukely-Sud
Lisette Maillé, Austin
Martin Primeau, Canton de Hatley

également présents : Guy Jauron, secrétaire-trésorier
Alexandra Roy, coordonnatrice de projets

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, si demandé, et adoption des procès-verbaux des 5 mars et 21 mars 2018
4. Affaires découlant des procès-verbaux des 5 mars et 21 mars 2018

5. ÉVALUATION
- ♦ Rapport sur la tenue à jour des rôles

6. AMÉNAGEMENT
- ♦ Rapport d'activités
- ♦ Avis de conformité : modification à des plans ou règlements d'urbanisme locaux :
  - Bolton-Est – Règl. 2018-346
  - Hatley – Règl. 2018-001
- ♦ Forêt privée / Mobilisation

7. DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ♦ Rapport d'activités
- ♦ Choix d'un laboratoire d'analyse – Campagne d'échantillonnage 2018
- ♦ Choix du fournisseur – Arbustes 2018
- ♦ Formation EEEA
- ♦ Caractérisation des déchets, le cas échéant

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- ♦ Sécurité incendie
  - Rapport d'activités
- ♦ Protection policière - SQ
  - Rapport d'activités
- ♦ Patrouille nautique
  - Rapport d'activités
  - Autorisation à délivrer des constats d'infraction / Demande au DPCP

9. ADMINISTRATION
- ♦ Comptes à payer
- ♦ Présentation des résultats financiers 2017
- ♦ Politique en matière de conflit d'intérêt / Personnes adjointes
- ♦ Rémunération des employés temporaires au bureau d'information touristique
- ♦ Adhésion CSLE
- ♦ Partage des services / Ingénieur civil
- ♦ Correspondance

- ♦ Ateliers de travail
- ♦ Communications
- ♦ Divers

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- ♦ Dossiers économiques
  Volet tourisme
  - Rapport d'activités
  - Dossier Vélo
  - Campagne de sensibilisation SAAQ / Vélo

  Volet économique
  - Rapport d'activités
  - Recommandations du CIC / Entérinement
  - Concept d'identité territoriale
  - Pôle d'Innovation Estrie
  - Chantier emploi Estrie
  - Entente de collaboration avec : Inno-centre
  - Entente de collaboration avec : Coopérative de développement Régionale
    Québec (CDRQ)
  - Gestion des médias sociaux / Entente de services
- ♦ Dossiers culturels
  - Rapport d'activités
  - Promotion Typiquement Memphrémagog
- ♦ Dossiers Fonds de développement des territoires (Ruralité)
  - Rapport d'activités
- ♦ Transport collectif
  - Rapport d'activités
- ♦ Développement social
  - Rapport d'activités
  - PAGIEPS / FQIS

11. AFFAIRES NOUVELLES

- ♦ Table des MRC de l'Estrie
- ♦ Prochaine séance du comité administratif

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue aux membres du comité administratif, puis il procède à l'appel des présences.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
144-18 ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point suivant :

Sous 10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- ♦ Dossiers Fonds de développement des territoires (Ruralité)
  - Montant réservé – Appel de projets 2018

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2018

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
145-18 ET RÉSOLU

Que le procès-verbal de la séance du 5 mars 2018 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2018

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
146-18 ET RÉSOLU

Que le procès-verbal de la séance du 21 mars 2018 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DES 5 MARS ET 21 MARS 2018

Aucun autre item n'est discuté.

ÉVALUATION

RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR

L'évaluateur Jean-Pierre Cadrin distribue le rapport de tenue à jour pour le mois de mars 2018. Il en présente brièvement le contenu. Il souhaite connaître l'échéancier pour la préparation du Plan de gestion des milieux humides et hydriques. Mme Roy explique que le MDDELCC prépare un guide pour la préparation des plans; le document devrait être disponible au mois de juin. Le cas échéant, la MRC s'assurera de transmettre les informations au service d'évaluation, afin qu'elles soient intégrées aux rôles d'évaluation foncière. M. Cadrin cite l'exemple de la municipalité d'Austin, qui a récemment intégré les milieux humides répertoriés sur son territoire à son plan d'urbanisme. Le service d'évaluation analyse l'impact de ces nouvelles dispositions sur la valeur foncière des propriétés touchées.

AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le coordonnateur à l'aménagement du territoire, M. Hughes Ménard, présente le rapport d'activités. Il mentionne que les cinq MRC de l'Estrie, l'UPA, Vivaco et la laiterie de Coaticook ont tous confirmé leur participation financière au projet « travailleur de rang ». Une demande de financement a été adressée à Desjardins pour boucler le financement.

Le contrat pour l'acquisition d'orthophotos a été signé avec le fournisseur de services retenu lors de la dernière séance du conseil. Les secteurs urbains seront détaillés aux 10 cm, tandis que les secteurs ruraux seront faits aux 20 cm, tel que convenu avec les partenaires.

Le MTQ a récemment transmis une lettre à la MRC, afin de rappeler les sommes disponibles pour la préparation des plans d'intervention de sécurité routière en milieu municipal. Tel que convenu précédemment, le MTQ sera avisé que la MRC ne souhaite pas entreprendre une telle démarche. Il est convenu de souligner qu'il aurait été opportun de pouvoir réaliser l'analyse sur les routes provinciales, et pas seulement sur les routes municipales.

La conseillère Lisette Maillé demande si la MRC a des détails sur le projet de parc urbain proposé par le député Denis Paradis. M. Ménard contactera Corridor Appalachien pour obtenir plus de détails à ce sujet.

Le préfet a contacté le bureau de comté de M. Paradis pour les aviser que la MRC ne réserverait pas d'autobus pour participer à la rencontre organisée à Ottawa.

La conseillère Lisette Maillé souhaite obtenir des détails sur le jugement rendu dans le dossier du Canton de Stanstead. M. Ménard explique que le juge a confirmé le pouvoir municipal de réglementer la longueur, le nombre et la superficie des quais. Toutefois, selon le jugement, tout propriétaire a le droit d'avoir accès à l'eau, peu importe la distance à parcourir pour accéder à la rive et même si l'accès doit traverser un milieu humide.

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL BOLTON-EST

Règlement 2018-346

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2018-346 de la municipalité de Bolton-Est, modifiant le plan d'urbanisme portant le numéro 2014-277;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
147-18 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2018-346 de la municipalité de Bolton-Est puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 109.7, LAU).

ADOPTÉ

AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL HATLEY

Règlement 2018-001

ATTENDU que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2018-001 de la municipalité de Hatley, modifiant le règlement de zonage portant le numéro 98-06;

ATTENDU qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
148-18 **ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2018-001 de la municipalité de Hatley puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

ADOPTÉ

FORÊT PRIVÉE / MOBILISATION

Le secrétaire-trésorier informe les membres que l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie souhaite mobiliser ses partenaires estriens à la nécessité d'obtenir, de la part du gouvernement provincial, les budgets nécessaires à l'aménagement de la forêt privée. Une annonce à ce sujet est attendue au cours des prochains jours.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La coordonnatrice de projets, Mme Alexandra Roy, présente le rapport d'activités. Une rencontre du CCDD a eu lieu le 28 mars dernier. Les principaux points discutés concernaient la gestion des espèces exotiques envahissantes, ainsi que la caractérisation des déchets.

CHOIX D'UN LABORATOIRE D'ANALYSE – CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE 2018

Considérant que la MRC coordonne depuis 1998, au bénéfice des municipalités participantes, le Programme d'échantillonnage des tributaires;

Considérant que les municipalités ont confirmé leur participation à la campagne 2018 et que plus de 50 stations ont été proposées;

Considérant que la totalité des frais d'analyse de laboratoire est refacturée aux municipalités participantes;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
149-18 ET RÉSOLU

De retenir la proposition d'Environex reçue le 7 mars 2018 pour l'analyse des échantillons d'eau de surface prélevés dans le cadre du Programme d'échantillonnage des tributaires, et ce, sur la base des tarifs unitaires suivants :

- Coliformes fécaux 9,00 $ / analyse
- Phosphore total basse concentration 22,00 $ / analyse
- Matières en suspension 10,00 $ / analyse
- pH 8,00 $ / analyse
- Carbone organique total 22,00 $ / analyse

Que les municipalités locales concernées assument le coût des analyses, tel que convenu et prévu aux budgets municipaux.

ADOPTÉ

CHOIX DU FOURNISSEUR – ARBUSTES 2018

Considérant que la MRC coordonne depuis 2007, au bénéfice des municipalités participantes, le Programme de reboisement des bandes riveraines;

Considérant que cette action est prévue au Plan d'action en environnement 2015-2020 et que plus de 65 000 arbustes ont été distribués depuis le début du programme;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
150-18 ET RÉSOLU

De retenir la proposition de la pépinière Aiglon-Indigo, reçue le 1er mars 2018, et ce, sur la base des tarifs unitaires suivants (taxes en sus) :

		Format	Coût unitaire
Myrique baumier	*Myrica gale*	15-320	1,50 $
		1G	4,95 $
Saule arbustif	*Salix spp*	15-320	1,50 $
		1G	4,95 $
Sureau du Canada	*Sambucus canadensis*	15-320	1,50 $
		1G	4,95 $
Spirée à larges feuilles	*Spirea latifolia*	15-320	1,50 $
		1G	4,95 $
Frais pour les contenants non retournés		15-320	3,00 $
Transport			300,00 $

Que le coût des commandes soit facturé aux municipalités participantes, tel que préalablement convenu.

ADOPTÉ

FORMATION EEEA

Mme Roy présente deux offres de service transmises par Mme Godmaire pour l'animation de conférence sur les espèces envahissantes. Les membres conviennent de ce qui suit :

Considérant que le plan d'action en environnement de la MRC prévoit l'organisation et la tenue d'activités de sensibilisation;

Considérant que la thématique des espèces exotiques envahissantes a été retenue comme prioritaire par le CCDD et qu'il est proposé d'offrir des conférences grand public sur ce sujet en 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
151-18 ET RÉSOLU

De retenir les propositions de services transmises par Mme Hélène Godmaire, directrice du Conseil québécois sur les espèces envahissantes, pour l'animation des deux conférences suivantes :

- Les espèces exotiques envahissantes aquatiques et le lavage des embarcations, le 16 mai au Canton de Stanstead, pour un montant de 695 $ plus taxes;
- Les espèces exotiques envahissantes, lors de la foire Écosphère de Magog (date à confirmer), pour un montant de 695 $ plus taxes.

ADOPTÉ

CARACTÉRISATION DES DÉCHETS, LE CAS ÉCHÉANT

Le 28 mars dernier, les membres du CCDD ont discuté de la prochaine caractérisation des déchets, prévue au plan de gestion des matières résiduelles. Afin de pouvoir comparer les résultats avec ceux obtenus en 2013, il est proposé de reprendre la même méthodologie. Un projet de résolution pour l'octroi d'un mandat sera proposé lors de la prochaine séance du conseil.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier rappelle que la MRC prépare le projet d'entente intermunicipale pour le partage des services 911. Une rencontre avec la Régie de police Memphrémagog est prévue pour discuter des besoins et de l'offre de services proposée par CAUCA. Les détails entourant la transition des services sont actuellement en négociation.

PROTECTION POLICIÈRE – SQ

Rapport d'activités

La prochaine rencontre du comité de sécurité publique aura lieu le 18 avril prochain.

Le secrétaire-trésorier participera à une rencontre sur le chantier de construction du nouveau poste de la SQ le 5 avril. Le bâtiment devrait être prêt vers la fin du printemps, tel que prévu à l'échéancier des travaux.

Le préfet invite les municipalités à lui transmettre une copie de leur facture de la SQ. Il pourra joindre les documents au dossier faisant l'objet d'une analyse par la FQM.

PATROUILLE NAUTIQUE

Rapport d'activités

Aucun élément n'est discuté.

Autorisation à délivrer des constats d'infraction / Demande au DPCP

Considérant que la MRC de Memphrémagog est mandatée par certaines municipalités pour appliquer le *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*, le *Règlement sur les petits bâtiments,* le *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcation de plaisance* et le *Règlement sur les bouées privées* qui sont de compétence fédérale;

Considérant qu'une résolution a été adoptée par le c.a. de la MRC de Memphrémagog (#125-18), le 21 mars dernier, ainsi que par chacune des municipalités riveraines concernées, nommant les patrouilleurs nautiques pour agir comme inspecteurs municipaux sur le territoire de la MRC de Memphrémagog pour assurer l'application des règlements mentionnés;

Considérant que, dans le but d'obtenir les autorisations à délivrer des constats d'infraction dans les meilleurs délais, la MRC transmet les documents demandés par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) dès le début du mois de mai;

Considérant que la période de travail des patrouilleurs nautiques est de courte durée, soit de début juin à mi-septembre;

Considérant que, tant qu'ils ne sont pas autorisés par le DPCP à délivrer des constats d'infraction, les patrouilleurs nautiques ne peuvent que donner des avertissements aux plaisanciers contrevenant à un règlement sur la sécurité nautique, incluant les infractions considérées comme « tolérance zéro »;

Considérant que la crédibilité des patrouilleurs nautiques en est, par conséquent, affectée;

Considérant que, parmi les six patrouilleurs nautiques embauchés par la MRC en 2018, quatre d'entre eux ont déjà été autorisés à délivrer des constats d'infraction par le DPCP en 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
152-18 ET RÉSOLU

De demander au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) d'autoriser, sans délai, les inspecteurs municipaux (patrouilleurs nautiques) de la MRC de Memphrémagog à délivrer des constats d'infraction au nom du DPCP, en vertu de la *Loi sur les contraventions,* dès le début de la saison nautique, soit *dès la première fin de semaine du mois de juin*, principalement pour les quatre patrouilleurs ayant déjà obtenu cette autorisation en 2017.

ADOPTÉ

ADMINISTRATION

COMPTES À PAYER

Les membres du comité reçoivent un état des revenus et dépenses pour la période du 5 mars au 4 avril 2018. Puis, le secrétaire-trésorier soumet la liste des comptes à payer et en présente le contenu.

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
153-18 ET RÉSOLU

De ratifier la liste des comptes ci-jointe, à savoir :

Frais de représentation	1 317,84 $
Xerox Canada ltée	390,61 $
Xerox Canada ltée	198,62 $
Infotech	4 144,85 $
Le Rucher Boltonnois	20 000,00 $
Coopérative de solidarité du centre	20 000,00 $
Fortin & Fils	5 633,77 $
Fédération Québécoise Municipalités	3 564,23 $
Visa Desjardins	569,97 $
Association Aménagistes Régionaux	500,14 $
Gilles Labonté Inc	111,95 $
Conseil Régional de L'Environnement	50,00 $
GSC Communications Inc	157,52 $
CHA-cha communications Inc	2 356,99 $
Vitrerie Magog Inc	1 530,26 $
Bell Mobilité	236,71 $
LASERPRO	332,30 $
COGESAF	75,00 $
Climatisation Duplessis Inc	1 672,89 $
Les Produits SANY Inc.	110,22 $
Les promenades de l'Estrie Inc	9 158,05 $
Conseil de la Culture Estrie	80,00 $
Standish	23,00 $
Estrimont Suites & Spa	5 246,11 $
CRM	183,96 $
Chambre commerce région Sherbrooke	74,73 $
Cogeco Connexion inc.	674,11 $
Câble Axion Digitel inc.	155,35 $
9236-2714 Québec inc.	85,08 $
IGA Extra Gazaille	115,02 $
Annie-Claude Dépelteau	1 066,40 $
Conseil agrotouristique des	1 200,00 $
Taxi Magog Orford inc.	5 836,62 $
Centre formation Éric Langevin inc.	204,66 $
Bourgeois Graphicc inc.	632,36 $
Central Taxi	4 077,10 $
MÉGABURO	799,77 $
Archives Lanaudière	204,96 $
Économie Estrie	250,00 $
Icimédias	272,95 $
Événements Lodge Events	1 344,92 $
CCE Télécom	172,46 $
Association des communicateurs	517,39 $
Association des communicateurs	150,00 $
S.E.C. Aires de service Québec	5 892,47 $
Bell Mobilité Inc.	22,95 $
Monty Sylvestre	1 623,90 $
Ville de Magog	2 930,23 $
Bell Canada	4 943,74 $
La Tribune	285,18 $
Novicom 2000 Inc	91,92 $
Supermarché J.P.V.Plouffe Inc	17,93 $
Vitrerie Magog Inc	597,17 $
Transdev Québec Inc	1 151,50 $
COGESAF	1 300,00 $
Les Produits SANY Inc.	51,49 $
Rogers Sans-fil Inc.	5,75 $
Les promenades de l'Estrie Inc	9 122,70 $
CRM	51,55 $
Lise Routhier	45,20 $
9236-2714 Québec inc.	217,54 $
Camille Millette	500,00 $
Imprimerie Plus Estrie	1 630,23 $

Jurismedia inc.	717,16 $
Rinzinzin	4 273,03 $
Communication Plus	68,98 $
Taxi Magog Orford inc.	2 902,95 $
Stantec Consulting Ltd	209,83 $
Canadian Tire	206,93 $
ACET	919,80 $
Guillaume Dame	30,20 $
Raymond Chabot Grant Thorton	5 748,75 $
IGA Extra Gazaille	102,64 $
Événements Lodge Events	796,21 $
ExcelCieArt	3 276,78 $
Café Vittoria Distribution	237,50 $
Kruger	140,85 $
Entretien Sublime	2 042,00 $
Services de Café H20	378,90 $
Xerox Canada ltée	369,40 $
Tourisme Cantons-de-l'Estq	908,30 $
Transport au foyer	2 175,65 $
	151 466,18 $

ADOPTÉ

Société d'habitation

(au 4 avril 2018)

PAD	20 142,74$
PRR	0,00 $
Pierre Laliberté	1 322,22 $

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS FINANCIERS 2017

La responsable des finances, Mme Sylvie Camiré, distribue et présente un résumé des états financiers 2017. Les membres discutent de la répartition budgétaire entre les différents postes, ainsi que des surplus par partie présentés par Mme Camiré. Il est convenu de présenter les résultats financiers lors d'un atelier de travail, puis d'en proposer l'adoption lors de la prochaine séance du conseil.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊT / PERSONNES ADJOINTES

Mme Camiré dépose la politique, inspirée de celle signée par les membres élus des comités. L'adoption de la politique sera proposée lors de la prochaine séance du conseil.

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Le secrétaire-trésorier présente les taux horaires recommandés pour les employés temporaires travaillant au bureau d'information touristique. Puis, les membres conviennent de ce qui suit :

Considérant que des employés temporaires sont embauchés au bureau d'information touristique;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter les taux horaires pour la rémunération de ces employés;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
154-18 ET RÉSOLU

De prévoir les taux horaires suivants pour les employés temporaires embauchés au bureau d'information touristique :

Embauche :	13,00 $/h
Après 1 an :	13,50 $/h
Après 2 ans :	14,00 $/h
Après 3 ans	14,25 $/h
Après 4 ans :	14,50 $/h

Que ces augmentations aient lieu le 1er juin de chaque année;

Que les taux soient indexés annuellement selon l'IPC reçu par les employés de la MRC au 1er janvier de chaque année.

ADOPTÉ

ADHÉSION CSLE

Le secrétaire-trésorier informe les membres que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie a débuté sa campagne annuelle de sollicitation pour le renouvellement des adhésions pour l'année 2018-2019. Comme par les années passées, les membres conviennent de ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
155-18 ET RÉSOLU

De renouveler l'adhésion de la MRC de Memphrémagog auprès du Conseil Sport Loisir de l'Estrie, pour la période s'échelonnant du 1er avril 2018 au 31 mars 2019, d'une somme de 135 $;

De désigner les conseillers Martin Primeau et Patrick Leblond comme représentants de la MRC.

ADOPTÉ

PARTAGE DES SERVICES / INGÉNIEUR CIVIL

Le secrétaire-trésorier informe les membres que la demande de financement conjointe déposée en collaboration avec la MRC du Val-St-François a été acceptée. Les modalités de travail seront discutées au cours des prochaines semaines.

CORRESPONDANCE

Demande d'appui

- MRC de Bellechasse (rés. 18-03-053) : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec

Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec

ATTENDU la résolution adoptée par le Conseil de la MRC de Bellechasse (CM-18-03-053) lors de sa séance tenue le 21 mars 2018 demandant au gouvernement du Québec une mise à jour de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, incluant une révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU l'importance de maintenir la vitalité des milieux et, particulièrement, les milieux ruraux en permettant aux gens de s'y établir ;

ATTENDU QUE l'occupation du territoire constitue une préoccupation importante pour l'avenir de la MRC de Memphrémagog, comme pour plusieurs autres territoires du Québec ;

ATTENDU QUE la meilleure façon de protéger le territoire agricole est encore de l'occuper et de le mettre en valeur ;

ATTENDU QUE la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles a été adoptée en 1978 et que la pertinence de cette Loi n'est pas remise en question ;

ATTENDU l'importance de mettre à jour la Loi protégeant le territoire et les activités agricoles afin d'y apporter les modifications et les ajustements appropriés en fonction des nouvelles réalités et particularités locales et régionales ;

ATTENDU la conclusion et les recommandations incluses à l'intérieur du rapport réalisé par monsieur Bernard Ouimet et déposé en avril 2009, à la suite d'une demande formulée en octobre 2008 par monsieur Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
156-18 **ET RÉSOLU**

QUE la MRC de Memphrémagog demande au gouvernement du Québec une mise à jour de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, incluant également une révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

De demander à tous les partis politiques de connaître leur position sur ce sujet avant la tenue de la prochaine campagne électorale provinciale en s'engageant à enclencher le processus dans l'éventualité de leur élection ;

QUE la MRC de Memphrémagog fasse parvenir une copie de cette résolution à :

M. Philippe Couillard, Député de Roberval, premier ministre
M. Jean-François Lisée, Député de Rosemont, Chef de l'opposition officielle
M. François Legault, Député de l'Assomption, Chef du deuxième groupe d'opposition
Mme Manon Massé, Députée de Saint-Marie-Saint-Jacques
M. Clément Fillion, préfet de la MRC de Bellechasse

ADOPTÉ

Résolution
MRC de Témiscamingue (rés. 02-18-058) : Tarification des coûts de services pour la Sûreté du Québec par le MSP, pour l'année 2018 – État de situation au Témiscamingue

Divers
Lettre d'information de la Sûreté du Québec : affectation de plusieurs policiers de la SQ au G7 qui aura lieu à la Malbaie, début juin 2018.

ATELIER DE TRAVAIL

Les membres conviennent d'organiser les ateliers de travail suivants :

15h00	Bilan des activités, par Tourisme Memphrémagog
15h30	États financiers vérifiés, par Sylvie Camiré, responsable des finances
16h00	Identité territoriale, par Louise Champoux, conseillère en communication

COMMUNICATIONS

Aucun élément n'est discuté.

DIVERS

Mme Camiré informe les membres que la MRC a reçu les dossiers municipaux en vente pour défaut de paiement de taxes. À ce jour, 51 demandes sont traitées. La vente aura lieu le 14 juin 2018.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

VOLET TOURISME

Rapport d'activités

Le préfet mentionne que des démarches sont en cours pour évaluer la possibilité d'effectuer un règlement d'emprunt visant à couvrir une partie des investissements au mont Orford.

Dossier Vélo

Le secrétaire-trésorier mentionne que les deux capitaines de la navette Massawippi seront embauchés et qu'ils compléteront leur formation au cours des prochaines semaines. La gestion du projet sera assurée par la municipalité de North Hatley.

Campagne de sensibilisation SAAQ / Vélo

M. Jauron informe les membres que la MRC a reçu une aide financière de 6 000 $ de la SAAQ pour le programme de sensibilisation à la sécurité routière. Bien que le double ait été demandé, ce montant permettra tout de même de réaliser les principales actions prévues au plan. Il présente une offre de services de Pixels et Paillettes, pour la préparation des outils de communication.

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
157-18 ET RÉSOLU

D'octroyer un mandat à Pixels et Paillettes pour la préparation d'une campagne de sensibilisation vélo, incluant notamment la conception d'une signature promotionnelle, des dépliants et des affiches, le tout tel que décrit dans l'offre de services transmise le 23 février dernier et pour un montant de 4 760 $, plus taxes applicables.

ADOPTÉ

VOLET ÉCONOMIQUE

Rapport d'activités

Le directeur du service de développement économique dépose et présente le rapport d'activités. Il mentionne que les membres d'un comité composé de quelques élus et d'employés des MRC de Brome-Missisquoi, de Memphrémagog et de Sherbrooke se rencontrent mensuellement pour discuter des enjeux et trouver des solutions aux problématiques liées au transport ferroviaire sur le territoire.

La MRC de Memphrémagog animait un kiosque au premier salon pour la relève agricole de l'Estrie au Cégep de Sherbrooke le 28 mars dernier. Plus d'une vingtaine d'aspirants producteurs agricoles de la région sont venus s'enquérir des services offerts par la MRC.

Le 20 mars dernier, des représentants de Civimetrix, de la municipalité d'Austin et de la MRC de Memphrémagog ont tenu une rencontre de travail. L'objectif était de déterminer comment la MRC pouvait offrir son soutien à la municipalité d'Austin, qui lancera bientôt son projet d'internet haut débit. Il est proposé d'adresser une demande au FDT pour couvrir 50% des frais d'expertises juridiques, financières et politiques.

Recommandations du CIC / Entérinement

Aucun dossier n'est déposé.

Concept d'identité territoriale

La conseillère en communication Louise Champoux présente le concept d'identité territoriale développé par la firme de consultants embauchée il y a quelques mois. Elle rappelle différentes étapes de consultations réalisées, puis présente le slogan retenu. Les membres sont emballés par le concept, et proposent d'en faire la présentation lors de la prochaine séance du conseil.

Pôle d'Innovation Estrie

M. Hogue résume les démarches estriennes réalisées dans ce dossier au cours des dernières semaines. Une demande de financement sera présentée à la Table des MRC de l'Estrie par les différents partenaires associés au projet.

Chantier emploi Estrie

M. Hogue annonce que le projet a reçu le financement nécessaire et qu'une ressource sera embauchée dès le mois de mai pour identifier comment se démarquer en matière d'attraction et de rétention de main d'œuvre, ainsi qu'offrir un soutien aux différents comités d'employabilité en Estrie. C'est la MRC de Memphémagog qui verra à assurer la gestion de ce volet du *Chantier Emploi* financé par le FARR.

Entente de collaboration avec : Inno-centre

Considérant que l'organisme Inno-centre est un organisme dont la mission est l'accompagnement et l'accélération des entreprises innovantes dans leurs différentes phases de croissance;

Considérant que l'entreprise devra faire affaire avec Inno-centre pour être accompagnée dans le but d'atteindre une croissance économique;

Considérant que plusieurs entreprises de la MRC pourraient bénéficier d'un tel accompagnement afin de dynamiser leurs activités;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
158-18 ET RÉSOLU

De défrayer jusqu'à 50 % des frais d'accompagnement pour les entreprises de la MRC souhaitant bénéficier des services d'Inno-centre;

D'autoriser le directeur du développement économique à signer une entente en ce sens avec l'organisme Inno-centre.

ADOPTÉ

Entente de collaboration avec : Coopérative de développement régional Québec (CDRQ)

Considérant que la Coopérative de développement régional Québec (CDRQ) est un organisme dont la mission est l'accompagnement territorial de projet de démarrage, d'expansion ou de consolidation des coopératives;

Considérant que la CDRQ est une coopérative qui a pour mission de promouvoir, de soutenir ainsi que de faciliter le démarrage et le développement de coopératives autonomes, performantes et innovatrices à l'échelle du Québec;

Considérant que plusieurs entreprises de la MRC pourraient bénéficier d'un tel accompagnement afin de dynamiser leurs activités;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
159-18 ET RÉSOLU

De défrayer jusqu'à 50 % des frais d'accompagnement pour les entreprises de la MRC souhaitant bénéficier des services de la Coopérative de développement régional Québec (CDRQ);

D'autoriser le directeur du développement économique à signer une entente en ce sens avec l'organisme Coopérative de développement régional Québec (CDRQ).

ADOPTÉ

Gestion des médias sociaux / Entente de services

M. Hogue explique qu'il est souhaitable de confier une partie du travail à l'adjointe de Mme Dépelteau, Mme Vanessa Cyr.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
160-18 ET RÉSOLU

D'octroyer un mandat à la consultante en communications, madame Vanessa Cyr-Cournoyer, pour l'accompagnement des différents services de la MRC en matière de promotion des activités et de communication sur les médias sociaux, au taux de 70 $/heure;

Que les montants ainsi octroyés à la consultante respectent les budgets sectoriels attribués à ces fins par les différents comités de la MRC en respect des prévisions budgétaires adoptées.

ADOPTÉ

DOSSIERS CULTURELS

Rapport d'activités

Aucun élément n'est discuté.

Promotion Typiquement Memphrémagog

Considérant que la MRC assure la promotion de ses paysages et du patrimoine bâti notamment par le biais du site Typiquement Memphrémagog et de son application mobile;

Considérant que ces plates-formes numériques sont des lieux de partage où les internautes peuvent télécharger des photos et du contenu;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer une certaine animation sur les médias sociaux afin de solliciter la contribution des citoyens et autres partenaires;

Considérant que le comité culturel a un budget prévu à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
161-18 ET RÉSOLU

De confier un mandat à M. Marty Kanatakhatsus Meunier pour la promotion de Typiquement Memphrémagog sur les réseaux sociaux, pour une banque de 68 heures s'échelonnant sur la période du 1er avril au 1er novembre 2018, au taux de 75 $/h.

D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente prévu à cet effet, le cas échéant.

ADOPTÉ

Le préfet quitte la rencontre.

DOSSIERS FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (RURALITÉ)

Rapport d'activités
Aucun élément n'est discuté.

Montant réservé – Appel de projets 2018

Tel que précédemment discuté, les membres conviennent de ce qui suit :

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
162-18 ET RÉSOLU

De réserver un montant à même l'enveloppe du FDT prévu pour l'appel de projets en cours, afin de soutenir la municipalité d'Austin dans la mise en œuvre du déploiement d'internet haut débit sur tout son territoire.

De retenir une somme équivalente à 50 % des frais d'expertises juridiques, financières et politiques estimés par la municipalité;

De partager avec les autres municipalités de la MRC le travail effectué dans ce dossier.

ADOPTÉ

TRANSPORT COLLECTIF

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier présente le rapport d'activités. Les membres conviennent de rencontrer les représentants des Oubliés de l'autobus, afin que ces derniers puissent présenter leur projet de taxi-bus ou toute autre demande en matière de transport en commun. Il est souhaité que la chargée de projets, Bianca Jacques, prépare une analyse des énoncés présentés dans la vidéo préparée par le groupe citoyen; les coûts associés au projet présenté seront documentés.

Le secrétaire-trésorier rappelle que le projet pilote Tarif 12-17 tire à sa fin. Mme Hamm propose de poursuivre le projet pour la période estivale, et souhaite prendre connaissance des résultats du sondage mené auprès des utilisateurs.

La MRC a été convoquée pour une audience devant la Commission d'accès à l'information, le 5 juin prochain en lien avec une demande d'accès d'un usager.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport d'activités

La MRC, représentée par le conseiller Vincent Gérin et le directeur général, a rencontré les représentantes de la Corporation de développement communautaire Memphrémagog et de la Table de développement social Memphrémagog. Il est convenu de déléguer un représentant de l'équipe de la MRC pour assister aux rencontres organisées par ces organismes, lorsque les sujets concernent la MRC seulement. Puis, les membres conviennent de ce qui suit :

Considérant que la MRC de Memphrémagog a reçu une demande de soutien financier de la Table de développement social Memphrémagog;

Considérant que la MRC reconnait l'apport des activités de la Table en matière de développement social et qu'un montant de 10 000 $ a été prévu aux prévisions budgétaires 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
163-18 ET RÉSOLU

Que la MRC de Memphrémagog octroie un soutien financier de 10 000 $ à la Table de développement social Memphrémagog pour l'année 2018.

ADOPTÉ

PAGIEPS / FQIS

Considérant que le gouvernement du Québec n'a pas annoncé les montants disponibles dans le cadre de ces programmes, cet item est reporté à une séance ultérieure.

AFFAIRES NOUVELLES

TABLE DES MRC DE L'ESTRIE

Les membres se sont réunis le 27 mars dernier. Les grandes lignes pour la préparation du prochain appel de projets du FARR ont notamment été discutées.

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

La prochaine séance est prévue pour le mercredi 2 mai 2018 à 8 h 30.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Lisette Maillé propose la levée de la session.

Secrétaire-trésorier	**Préfet**